

Donneloye, le 1^{er} juin 2017

Case postale 21 1407 Donneloye

Tél. 024/433.19.50 FAX 024/433.19.51 E-mail info@donneloye.ch Au Conseil Général de et à 1407 Donneloye

Préavis 01/2017

Rapport sur la gestion et les comptes 2016 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2016 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 3 mai 2017.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2016, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2016 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion **Partie B :** commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

Une commune composée de 4 villages, 790 habitants génèrent passablement de travail administratif, de négociations, discussions et décisions. En 2016, la Commune de Donneloye a de plus dû faire face aux conséquences de la loi sur l'aménagement du territoire. La mise en place d'une zone réservée a sans nul doute accéléré le processus des demandes de permis de construire.

Quelques chiffres pour vous donner un aperçu du travail effectué :

- 24 permis de construire déposés
- 15 dispenses d'enquête
- 12 permis d'habiter ou d'utiliser délivrés

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

- 5 recours devant la Cour de droit administratif cantonal
- 925 factures envoyées
- Environ 700 paiements
- + de 800 courriers
- 129 arrivées ou départs enregistrés
- 43 cartes d'identités demandées
- 2480 heures de travail effectuées par 18 personnes pour répondre aux diverses tâches communales nécessaires à la bonne marche de la commune
- 1477 heures consacrées au ménage communal par votre Municipalité.

A la lecture de ces données, vous constaterez que nos collaboratrices et collaborateurs n'ont pas chômé, la pression a été forte mais la compétence et la bonne humeur toujours présentes. Qu'elles soient ici remerciées pour leur excellente et indispensable collaboration. Nos remerciements sont également adressés aux 18 personnes qui, semaine après semaine, contribuent au bon fonctionnement de notre Commune par les diverses tâches effectuées.

B COMPTE D'EXPLOITATION 2016

L'exercice 2016, totalisant CHF 3'233'860.24 de revenus et CHF 3'096'265.42 de charges, laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 137'594.82, après CHF 250'500.-- d'amortissements obligatoires budgetés et CHF 155'000.-- d'amortissements du patrimoine financier, soit un total de CHF 405'500.-- d'amortissements comptables. Le terrain constructible à Gossens a été vendu en décembre 2015 ; l'amortissement de CHF 140'000.-- (valeur au bilan au 1^{er} janvier) est compris dans le montant des amortissements du patrimoine financier.

1. Administration générale

Administration Générale

101 Conseil Général et 102 Municipalité

Ces deux postes sont conformes au budget

110 Administration

110.301 Traitement du personnel

Le surcroît de travail a généré une augmentation des charges salariales d'environ CHF 10'000.-- par rapport à 2015. Nous vous rappelons que dès 2017, le temps de travail de notre Secrétaire et de notre Boursière a été augmenté de 5 % pour chacun des postes (55 et 45 %).

110.317 Réception – Manifestations

L'augmentation des charges est due notamment à la Fête de la Commune du 3 septembre (150 participants au repas) et aux diverses manifestations de fin et de début de législatures (assermentation, etc...).

110.3181 Frais divers enquêtes - 110.431 Emoluments

Les nombreuses mises à l'enquête ont engendré des frais supplémentaires, qui sont partiellement compensés par le compte 110.431 Emoluments.

110.365 Aides et subventions

L'aide consentie aux sociétés locales et régionales a été en légère augmentation en 2016, d'où le dépassement de CHF 2'000.-- par rapport au budget.

180 Transports publics

En mars 2016, La Direction générale de la mobilité (DGMR) a informé la Municipalité que, suite à la mise en place du nouvel horaire des bus postaux à partir de l'année 2016 (18 paires de courses par jour ouvré), le coefficient de qualité de desserte passait de 0.4 à 06. Le coût des transports publics s'élève à environ CHF 65.-- par habitant.

2. Finances

Impôts

210

Le total des impôts 2016, contrairement aux dernières années, est en baisse. Le total des revenus est en diminution d'environ CHF 147'000.-- alors que le total des charges est en augmentation de plus de CHF 3'000.--.

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Lors de l'établissement du budget 2016, les chiffres fournis par l'AFC laissaient déjà prévoir une diminution de l'impôt sur le revenu et la fortune. Ce fait c'est révélé exact, car c'est sur ce poste que la différence avec les comptes 2015 est la plus marquée (environ CHF 129'000.--). Par contre cette diminution va engendrer une baisse du point d'impôt communal (23'116 – 30.22/hab. en 2015 et 21'024 - 26.99/hab. en 2016), ce qui aura une conséquence sur le résultat de la péréquation 2016.

210.404/4411/405 Mutation, gains immobiliers, successions:

Comme pour les exercices précédents, le total de ces postes n'était pas prévu dans le budget. Le montant de plus de CHF 120'000.-- est supérieur aux chiffres 2014, mais correspond à 2015 ; l'incidence sur le résultat de la péréquation 2016 ne devrait pas être importante.

210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 17'245.30, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

Service financier

220.322 Intérêts dettes long terme :

Le montant total des emprunts diminue régulièrement depuis de nombreuses années. Les taux bancaires favorables contribuent également à une baisse des intérêts à long terme.

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

L'exercice le plus difficile lors du bouclement des comptes est de prévoir le résultat de la péréquation. Lors du contrôle des comptes 2015 avec la fiduciaire, nous avions fait comme à l'accoutumée une simulation pour le décompte final 2015. Après la mise en réserve de CHF 68'131.-- (facture sociale et Réforme policière), le total du Fonds de réserve se montait à CHF 93'000.-- au 1^{er} janvier 2016. Le résultat de notre simulation prévoyait un solde à verser d'environ 90'000.-- (voir préavis 02/2016).

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

En juillet 2016, nous avons reçu le décompte final de la péréquation 2015. Si les montants à verser en supplément pour la facture sociale (CHF 53'085.--) et la Réforme policière (CHF 4'310.--) correspondaient à notre simulation, le supplément à verser pour la péréquation s'est élevé à CHF 101'524.--, montant pas intégré dans nos calculs. Les calculs de la simulation comportaient une erreur.

En chiffres réels, il a été versé au Canton un total de CHF 158'919.--; en compensant ce montant par la reprise du Fonds de réserve de CHF 93'000.--, il reste CHF 65'919.-- qui augmentent les charges de ce compte pour l'année 2016.

Pour le bouclement des comptes 2016, une nouvelle simulation a été faite, autant par la Boursière et la Syndique que par la Fiduciaire lors du contrôle des comptes afin de ne pas renouveler l'erreur de 2015. De plus, cette année, le Service des Communes nous a fait parvenir un décompte provisoire déjà au début du mois de mai ; ce décompte correspondant aux chiffres de notre simulation.

Contrairement aux exercices précédents, les acomptes versés en 2016, soit un total de CHF 385'293.-- sont nettement trop élevés par rapport au résultat final. Selon notre simulation et le décompte provisoire, un montant d'environ CHF 190'000.-- devrait nous être remboursé.

En conclusion, en accord avec l'organe de contrôle des comptes communaux, il a été décidé de passer en actifs transitoires (montants à recevoir) les écritures ci-dessous :

Péréquation : CHF 104'000.- Facture sociale : CHF 8'500.- Réforme policière : CHF 7'500.- Total : CHF 120'000.--

Nous avons préféré être prudents dans notre estimation, c'est pourquoi nous n'avons pas osé mettre l'entier du montant calculé.

3. Domaines et bâtiments

310 Terrains

Comme conseillé par l'organe de révision des comptes, la parcelle 102 – terrain de foot + place d'utilité publique a été transféré du patrimoine financier au patrimoine administratif.

La vente de la parcelle 1063 à Gossens a été comptabilisée comme suit :

- 310.318 : Honoraires terrain à bâtir ./. CHF 10'000.-- 310.465 : Gains vente terrain + CHF 450'000.-- 310.330 : Amortissement ./. CHF 140'000.-Gain : CHF 300'000.--

320 Forêts

320.352 Participation charges autres communes et associations

Conforme au budget : CHF 40'600.-- + TVA 8% (non budgetée)

320.452 Participation et subventions

En octobre 2015, l'assemblée générale de l'Association de la Réserve forestière « Basse-Menthue » décidait sa dissolution pour le 31 décembre 2015. Les actifs de cette association ont été répartis au prorata des surfaces forestières initiales de la réserve. Pour notre commune, le montant reçu est de CHF 5'898.35.

35 Bâtiments:

3512 Collège de Gossens

3512.315 Entretien du bâtiment et des installations

Une partie des travaux de transformation de la cuisine de l'appartement du collège de Gossens ont été pris sur les comptes 2015 ; le solde des coûts, soit les travaux de sanitaire et d'électricité sont comptablisés en 2016 pour un total de environ CHF 2'700.--. L'introduction du gaz a été effectuée en 2016 pour un montant de CHF 4'104.--.

3522 Grande salle

352.315 Entretien des installations

Les tiroirs sous la scène permettant le rangement des tables et des chaises ont été modifiés afin d'avoir une meilleure accessibilité. Coût de ces travaux : environ CHF 4'000.-

3531-3534 Eglises Donneloye et Prahins

3531.312 et 3534.312 Eau — Energie — Combustible

Les fluctuations de consommation d'électricité pour les églises sont difficilement prévisibles. Cette année : remboursements de la Romande Energie pour les deux églises.

355 Auberge communale

Au 1^{er} juin 2016, le Restaurant de la Clef des Champs a été repris par Mme Yokaira Valdez Tharin. Ce changement de tenancière a engendré quelques coûts supplémentaires. Le décompte des frais pour la période de janvier à mai 2016 a été bouclé en juillet 2016. Le contrat de bail établi avec Mme Valdez Tharin stipule un loyer calculé selon les chiffres d'affaires mensuel. Par contre, tous les frais d'énergie sont à sa charge.

Ces changements expliquent la différence des charges et revenus par rapport au budget.

3564 Bâtiments Prahins

3564.314 Entretien des bâtiments

Les travaux de peinture et de remise en état de la charpente apparente de la maison à Praz Jaquet 13 ont été effectués selon le budget prévu.

En décembre 2016, suite à un changement de locataire dans un des appartement à la Rue du Village 5, quelques travaux des peintures ont été effectués.

4 Travaux

430 Routes

430.311 Achat matériel – équipement

Le coût de l'achat d'un abri-bus à Donneloye se monte à CHF 12'000.--, à ce montant il faut ajouter le socle de base pour CHF 4'827.—(comptabilisé dans le compte 430.315). Le montant de ces travaux étaient budgeté à CHF 17'000.--.

430.314 Entretien des routes

Il a été budgeté CHF 25'000.00 pour l'entretien des routes en 2016; nous avons profité des travaux liés à l'arrivée du gaz dans nos villages pour rénover partiellement certains chemins et places, soit la Place du Village à Prahins pour CHF 6'488.--, la participation de la commune pour le chemin du Moulin Isard à Donneloye pour CHF 20'000-- et la route

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

de la Barbeyre à Gossens pour CHF 16'000.--. A cela s'ajoutant quelques travaux, le montant du budget est largement dépassé.

430.315 Entretien des installations

Travaux effectués : outre le socle pour l'abri-bus, ; le curage des regards, la participation à la réfection des installations (chambres EU) sur le chemin de Champ Christin et les fouilles pour l'éclairage public au chemin du Moulin Isard.

430.318 Honoraires et prestations de service

En supplément au budget, le marquage des arrêts de bus dans les 4 villages, ainsi que des compléments de marquage et l'effacement de la ligne piétons à Gossens ont été réalisés.

430.351 Participation charges cantonales (déneigement)

Ce poste, ainsi que le 430.318 pour le déneigement communal, subissent de grosses fluctuations selon les hivers.

441 Parcs - Places de sports et loisirs

440.314 Entretien des cimetières

La désaffection d'une partie des tombes et la réfection des murets d'entrée au cimetière de Donneloye ont coûté CHF 20'952.--, soit un dépassement du budget de CHF 4'000.-- environ.

450 Déchèteries

450.318 Honoraires enlèvements des déchets

L'augmentation du volume des déchets incinérables a été partiellement compensée par une diminution des coûts facturés par la Strid (env. 10.-- par tonne) ; par contre, le broyage des branches à la déchèterie de Donneloye a engendré une augmentation de ce poste d'environ CHF 8'000.--.

460 Egouts et épuration

460.314 et 460.315 Entretien des collecteurs et des installations

Coûts inférieurs au budget

460.318 Honoraires et prestations de service

La numérisation des canalisations a été reportée au budget 2017

461 Stations d'épuration

4611 Step de Donneloye

4611.318 Honoraires et prestations de service

Le coût pour l'élimination des boues de la step de Donneloye a fortement augmenté en 2016. A vérifier en 2017.

4614 Step de Prahins

L'augmentation des coûts de ce poste, tant au niveau des salaires et que des honoraires, est due à l'élimination des boues et à l'utilisation de la centrifugeuse deux fois en 2016. La participation de la Commune de Montanaire pour le village de Chanéaz (4614.452) a de ce fait également subi une augmentation.

5 Instruction publique & culte

Selon les comptes 2016 de l'ASIRE : coût à l'habitant CHF 551.735, montant pour notre commune : CHF 422'077.35 ; En juillet 2015, les chiffres communiqués par l'ASIRE prévoyait un coût de CHF 585.--/hab., d'où la différence par rapport au budget.

6 Police

610 Police (réforme policière)

Le solde du décompte de la facture de la Réforme policière nous est parvenu avec le décompte de la péréquation en juillet 2016. Un montant supplémentaire de CHF 4'310.-- a été versé, repris dans le Fonds de réserve.

Coûts définitifs pour 2015 : CHF 73'615.--, montant correspondant à celui de 2015.

Acompte pour 2016 selon budget : CHF 75'085.-- / Selon la simulation le montant final devrai s'élever à CHF 67'600.--; CHF 7'500.-- sont passés en actifs transitoires.

650 Défense contre l'incendie

Soldes des pompiers versées par la commune (CHF 2'654.30) pour la différence entre les indemnisations versées par le SDIS et l'heure de commune. Le montant est légèrement inférieur au budget.

Le coût du SDIS régional est de CHF 28'411.35, également inférieur au budget. La location du local des pompiers facturée au SDIS est de CHF 4'488.-- par année.

7 Sécurité sociale

710 Service social

710.352 Parts charges (ARAS + ACAS)

Frais des ACAS et participation ARAS (Zone Bleue) en dessous du budget

710.3521 Parts charges (FAJE et EFAJE)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les « Mamans de jour » sont affiliée à l'EFAJE. Les subventions communales pour le poste Accueil familial de jour se montent à CHF 30'911.76; pour comparaison coût en 2015 : environ CHF 7'500.--. Les autres postes (accueils préscolaire et parascolaire) sont stables par rapport aux comptes 2015 La contribution socle pour la FAJE est toujours de CHF 5.--/habitant.

ta contribution socie pour la 1752 est toujours de em 5. 7nds

720 Prévoyance sociale **720.351** Facture sociale :

Pour 2015, le décompte de la facture sociale fait apparaître un solde de CHF 53'805.--, montant repris du fonds de réserve de la péréquation.

Acompte pour 2016 selon budget : CHF 385'292.-- / Selon la simulation le montant final devrai s'élever à CHF 376'738.--. CHF 8'500.-- sont passés en actifs transitoires.

730 Santé publique

730.351 Participation à des charges cantonales :

Budget 2016: CHF 95.--/hab., comptes 2016: CHF 90.--/hab.

Total des coûts : CHF 65'520 .--

8 Services industriels

810 Service des eaux

Le total de ce poste ne doit pas être bénéficiaire ; un montant de CHF 28'625.15 a été attribué au Fonds réserve eau.

La Municipalité et la Boursière se tiennent à l'entière disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide:

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2016 :

| Revenus: | 3'233'860.24 |
|------------------------|--------------|
| Charges: | 3'096'265.42 |
| Excédent des revenus : | 137'594.82 |

- 2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
- 3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

L. Courvoisie

la Boursière

F. Gavillet

Annexes:

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des liquidités et emprunt